

13 octobre 1658. Le R. P. Albanel, un des hardis explorateurs de la Baie d'Hudson, l'avait ondoyée, sous le toit paternel, et, quelques jours plus tard, le R. P. Ménard, qui mourra martyr de son dévouement en allant porter la bonne nouvelle du salut aux Outaouais, lui suppléait les cérémonies du baptême, en l'église de l'Immaculée Conception des Trois-Rivières.

C'était à l'époque héroïque de notre histoire. L'oncle de Marie, Mathurin Guillet, voulant se rendre de la ville au Cap-de-la-Madeleine, en descendant par le fleuve, fut attaqué par huit canots iroquois. Il périt sur place avec un de ses compagnons. Les autres furent amenés en captivité (1652). Sa veuve, née Catherine de Saint-Père, épousa Nicolas Rivard de Lavigne, capitaine de milice de Batiscan. La tante y attira la nièce qui était aussi sa filleule. De plus, monsieur Jean Baril y avait une terre voisine de celle de monsieur le curé.

Au recensement de 1681, nous y trouvons les heureux époux parfaitement installés sur une terre de 20 arpents en valeur. Le maître de céans a 35 ans; son épouse, 22; et trois jeunes plants croissent comme des oliviers à l'ombre du toit familial. Marie-Catherine, alors âgée de six ans, sera, plus tard, madame Jacques Massicot (¹); son frère, Louis, a trois ans, et le petit Jean, qui repose dans le berceau, ne compte qu'un printemps. Parmi les familiers de l'étable, cinq bêtes à cornes. Mais, le bonheur ici-bas est éphémère.

Quelques mois plus tard, en la saison des feuilles mortes, quand l'air est rempli de brises tièdes, que le soleil pâlit et que les arbres, aux teintes multicolores, laissent tomber une à une leur fragile dépouille, la jeune femme, la douce Marie, se coucha dans la tombe et alla dormir au cimetière de Champlain, non loin du regard de la Vierge du Cap.

Après trois années de deuil, le sieur Baril ramenait au foyer désert une autre compagne, Elisabeth Gagnon, veuve du chi-

(¹) M. Jacques Massicot demeurait sur une terre de deux lieues de profondeur. Elle est aujourd'hui la propriété de six Massicot, descendants en ligne directe de Jacques. Trois terres se trouvent dans Sainte-Genève et les trois autres dans Saint-Prosper.